RÉSUMÉ

1. Entre 2010 et 2013 (période à l'examen), l'économie de Hong Kong, Chine (HKC) a progressé à un taux annuel moyen de 3,1% (aux prix de 2012), la croissance étant essentiellement alimentée par une forte demande intérieure, dans le contexte d'une reprise économique mondiale encore fragile. HKC est l'une des économies les plus ouvertes et les plus axées sur le marché du monde, avec un ratio commerce/PIB de 458% en 2013 et un classement des plus remarquables concernant les indicateurs de liberté économique, compétitivité et facilité de faire des affaires. Elle applique par ailleurs un régime d'investissement étranger très libéral.

2. À la suite de la crise financière mondiale (2008-2009), le gouvernement de HKC a mis en œuvre des mesures anticycliques pour préserver la stabilité financière et stimuler l'économie locale, affectée par la faiblesse de la demande extérieure. L'économie s'est rapidement redressée en 2010 et 2011 et, après un bref ralentissement en 2012, a affiché une croissance de 2,9% en 2013. Les prévisions tablent désormais sur une croissance de 3,75% en 2014.[1]

3. Au cours de la période à l'examen, HKC a continué de renforcer ses relations économiques et financières avec la République populaire de Chine (Chine continentale), en particulier à travers l'Accord de rapprochement économique (CEPA). Le CEPA offre de nombreuses possibilités de commerce pour les fournisseurs de services de HKC et donne au territoire l'occasion de consolider sa position d'intermédiaire clé pour le commerce extérieur de la Chine continentale. Son statut de centre international de la finance a également profité de la libéralisation progressive du compte de capital de la Chine continentale et du recours croissant au renminbi chinois à l'échelle internationale. De même, l'intégration financière plus poussée s'est traduite par un engagement accru des institutions financières de HKC en Chine continentale. Globalement, les perspectives économiques de HKC et les résultats économiques de la Chine continentale sont plus que jamais interdépendants.

4. Les fondamentaux économiques solides de HKC, par exemple sa balance budgétaire équilibrée, sa position financière extérieure solide, ses marchés flexibles et son système financier bien réglementé, lui ont permis de s'adapter rapidement aux conditions extérieures difficiles et d'échapper aux effets déstabilisateurs de la crise financière mondiale. La prudence budgétaire, qui est l'une des caractéristiques essentielles du cadre macroéconomique de HKC, lui a permis de conserver des finances publiques excédentaires tout au long des années à l'examen (bien que cet excédent ait diminué au cours de la période). La politique monétaire continue de privilégier la stabilité de la monnaie, qui a été assurée grâce à un régime de taux de change indexé sur le dollar EU depuis 1983.[2] Les faibles taux d'intérêt ont conduit à une expansion rapide du crédit à partir de 2010, et ont contribué à stimuler la demande intérieure. Après avoir augmenté rapidement en 2010/11, l'inflation a été ramenée à un niveau dépassant à peine 4% en 2012 et 2013 grâce aux mesures prudentielles et d'ajustement de la demande adoptées par le gouvernement pour apaiser le marché immobilier, ainsi qu'à la baisse des prix des produits alimentaires à l'importation. L'inflation est toutefois restée supérieure à celle des États-Unis, ce qui a entraîné l'appréciation réelle de la monnaie locale par rapport au dollar EU.

5. Malgré un cadre macroéconomique sain, plusieurs défis se posent pour l'action gouvernementale: le territoire doit notamment: préserver la viabilité à long terme des finances publiques compte tenu du vieillissement de la population; résoudre les problèmes d'inégalité des revenus et répondre aux besoins en matière de protection sociale, de santé et d'éducation; garantir une offre adéquate et accessible en matière de logement et veiller à la stabilité du marché immobilier; et maîtriser l'inflation.

6. Les services restent le secteur dominant de l'économie: ils représentaient 93% du PIB et 88% de l'emploi total en 2012. Au cours de la période considérée, les sous-secteurs les plus dynamiques ont été les suivants: le commerce de gros et de détail; les services d'hébergement et de restauration, qui ont bénéficié d'un tourisme récepteur florissant; et la finance et l'assurance.

[1] Communiqué de presse du FMI n° 14/238, du 22 mai, "Executive Board Concludes 2014 Article IV Consultation with People's Republic of China-Hong Kong Special Administrative Region". Adresse consultée: http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2014/pr14238.htm.

[2] La Direction des affaires monétaires de HKC est récemment intervenue sur le marché des changes pour maintenir la parité, car l'augmentation de l'activité du marché des capitaux (due à de nouvelles fusions et acquisitions) avait provoqué le renforcement de la monnaie locale.

Du fait de cette prédominance des services, HKC dépend fortement des importations de marchandises pour satisfaire les besoins de la consommation intérieure. Cela se traduit par un déficit structurel de la balance du commerce des marchandises, qui est cependant plus que compensé par les excédents importants dégagés par le commerce de services, imputables avant tout aux exportations de services de transport, de services relatifs aux voyages et de services financiers. Étant donné que HKC est la plus grande zone franche du monde, les réexportations sont le moteur de son commerce de marchandises, et la Chine continentale est son principal partenaire commercial: elle absorbe 55% de ses réexportations et assure 48% de ses importations de marchandises (2013).

7. HKC soutient fermement le système commercial multilatéral, l'aboutissement du Programme de Doha pour le développement, et la mise en œuvre du paquet de Bali. Elle s'est engagée à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges dès son entrée en vigueur, sans avoir recours à aucune flexibilité. HKC est partie à l'Accord de l'OMC sur les technologies de l'information et à l'Accord révisé sur les marchés publics (AMP), et participe à d'autres initiatives plurilatérales telles que les négociations sur l'Accord sur le commerce des services (ACS) et les discussions récemment engagées par les Membres de l'OMC au sujet des biens environnementaux. Le fait nouveau le plus marquant en ce qui concerne la politique commerciale de HKC au cours de la période à l'examen est peut-être sa participation active à des accords de libre-échange (ALE). Depuis 2010, elle a en effet conclu des ALE avec la Nouvelle-Zélande, avec les États membres de l'AELE et avec le Chili (les deux derniers accords ayant déjà pris effet). Elle a aussi conclu cinq suppléments au CEPA avec la Chine continentale et négocie actuellement un ALE avec les pays de l'ASEAN. Les autorités de HKC ont indiqué qu'elles étaient disposées à conclure des accords de libre-échange bilatéraux, plurilatéraux et régionaux si de tels accords étaient compatibles avec les règles de l'OMC et pouvaient contribuer à la libéralisation multilatérale du commerce.

8. L'un des événements marquants du processus de réforme de la politique économique de HKC est l'adoption de sa première loi-cadre sur la concurrence, en 2012. L'Ordonnance sur la concurrence s'applique à tous les secteurs économiques, définit un cadre juridique pour traiter divers types de conduites anticoncurrentielles et s'inspire des meilleures pratiques internationales. Cependant, le contrôle des fusions reste limité au secteur des télécommunications, et les organismes officiels ne sont pas soumis à cette ordonnance. Une Commission de la concurrence, investie de pouvoirs importants en matière d'enquête, sera chargée de veiller au respect de la loi et d'élaborer des lignes directrices en matière de concurrence, et un Tribunal de la concurrence statuera et décidera des mesures correctives, y compris les sanctions pécuniaires et les indemnisations.

9. HKC applique un régime d'admission en franchise de droits sur une base NPF, mais plus de la moitié des lignes de son tarif douanier ne sont toujours pas consolidées dans le cadre de l'OMC. Compte tenu du statut de port franc du territoire, ses procédures douanières sont parmi les plus simples et les plus rapides au monde, presque toutes les déclarations en douane et tous les documents annexes étant traités par voie électronique. Parmi les mesures mises en œuvre par HKC au cours des dernières années pour faciliter les échanges et renforcer sa position comme plate-forme de transit, figurent l'adoption officielle d'un Programme des OEA et d'un Système de facilitation du transbordement intermodal, et la réduction des droits de déclaration en douane. L'évaluation en douane n'est utilisée qu'aux fins du recouvrement des droits d'accise pour quatre produits (liqueurs, tabac, hydrocarbures et alcool méthylique) et de la taxe sur la première immatriculation des automobiles.

10. Les mesures non tarifaires sont peu nombreuses, et prohibitions et licences sont principalement appliquées pour des raisons de sécurité, de santé et de protection de l'environnement, ou bien pour satisfaire à des obligations internationales. Les prescriptions en matière de licences et de notification concernant le commerce des textiles avec des "marchés non sensibles" et les transbordements de textiles ont été levées en 2011; il est par ailleurs prévu de supprimer les prescriptions restantes concernant le commerce des textiles avant la fin de 2014, sous réserve de l'adoption des réformes législatives correspondantes. HKC n'a pas de législation sur les mesures contingentes et les sauvegardes.

11. Les systèmes OTC et SPS sont transparents et assez simples. Une nouvelle Ordonnance sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires a pris effet en février 2012; celle-ci établit un dispositif d'enregistrement pour les importateurs et les distributeurs de produits alimentaires, et

exige des négociants en produits alimentaires qu'ils tiennent un registre complet de leurs transactions pendant une période donnée afin d'améliorer la traçabilité de ces produits.

12. Aucune taxe à l'exportation n'est appliquée. Les produits dont l'exportation est prohibée ou soumise à un régime de licences sont presque les mêmes que ceux qui font l'objet de licences d'importation et ce, pour les mêmes raisons. Une licence d'exportation est exigée pour les préparations en poudre destinées aux nourrissons et aux enfants de moins de 36 mois depuis mars 2013 pour en garantir l'approvisionnement local. Les droits d'accise sont remboursés si les produits sur lesquels ils ont été payés sont exportés. Le gouvernement soutient les exportateurs, principalement par le biais de l'assurance-crédit à l'exportation et de financements en faveur des activités de promotion des exportations. En juin 2012, HKC a créé un Fonds spécial pour le développement des marques, la modernisation et la promotion des ventes (Fonds BUD), afin d'offrir aux PME enregistrées à HKC une aide à l'exportation pour entrer sur le marché de la Chine continentale.

13. La structure de la fiscalité de HKC est simple, avec une base étroite et des taux bas. Plusieurs incitations fiscales sont néanmoins offertes, notamment à l'achat de véhicules commerciaux respectueux de l'environnement et pour les dépenses liées aux DPI. Des incitations autres que fiscales, principalement en faveur des PME et des activités de R&D, sont accordées sous la forme de prêts, de garanties de prêts et de subventions en espèces; il s'agit cependant d'aides relativement modestes.

14. HKC a été l'un des premiers Membres de l'OMC à ratifier l'AMP révisé, et elle a amélioré ses engagements en ajoutant de nouvelles entités gouvernementales et de nouveaux types de services à sa liste. Son régime de propriété intellectuelle est resté quasiment le même, mais d'importantes initiatives sont en cours qui vont modifier la législation relative au droit d'auteur et aux brevets. HKC a gagné une certaine reconnaissance à l'échelle internationale du fait de ses actions en faveur d'une amélioration de la connaissance et du respect des DPI, et prend actuellement des mesures concrètes pour lutter contre les nouvelles menaces mondiales qui constituent les activités portant atteinte aux DPI dans le domaine du numérique.

15. Le secteur "agriculture et pêche" est très limité et ne représente que 0,1% du PIB et de l'emploi total. Le secteur manufacturier continue de perdre du terrain et représente moins de 2% du PIB. Aucun moyen d'action direct n'a été mis en œuvre pour inverser cette tendance. La Chine continentale constitue le plus gros marché d'exportation des produits manufacturés de HKC, mais les marchandises locales exportées vers la Chine continentale dans le cadre du CEPA représentent moins de 50% des "exportations de marchandises locales" totales.

16. HKC a consolidé sa position de centre régional, voire mondial, dans certains secteurs comme les services financiers et les transports maritimes et aériens. Ses engagements au titre de l'AGCS ne sont pas toujours très étendus, mais le régime appliqué est assez libéral, comme en témoigne la liste négative basée sur le maintien du statu quo figurant dans son accord de libre-échange avec les États de l'AELE. Celle-ci contient très peu de réserves, notamment pour des mesures futures, et la plupart sont purement préventives et n'ont pas été appliquées jusqu'à présent. Le régime défini dans cet accord est appliqué *erga omnes*.

17. Le régime des télécommunications a été libéralisé en 2003. Le marché est assez concurrentiel, à en juger par le nombre d'opérateurs, tout au moins pour ce qui est des services de télécommunications fixes, et par la comparaison des prix pratiqués réalisée à l'échelle internationale par l'Union internationale des télécommunications. Le marché de la téléphonie mobile est dominé par trois entreprises locales qui ont récemment remporté une enchère internationale concernant la technologie 4G/LTE, tout comme le marché des télécommunications fixes.

18. Dans le domaine des services financiers, HKC est un pôle régional et mondial dynamique (par exemple pour ce qui est du marché des entrées en bourse). Trois banques locales dominent le marché national mais la majeure partie du secteur financier se consacre aux services offshore, en particulier à destination de la Chine continentale, dans lesquels presque tous les grands acteurs mondiaux sont représentés. Le régime appliqué est assez libéral et a été encore assoupli en ce qui concerne les prescriptions d'établissement pour les banques étrangères qui veulent ouvrir une agence constituée en société localement à agrément non limité. À part cela, le régime d'accès au

marché des services financiers n'a guère évolué et la plupart des mesures prises depuis le précédent examen sont des mesures de réglementation intérieure de nature prudentielle.

19. HKC est le 4ème plus grand port du monde (après Shanghai, Singapour et Shenzhen) et son registre maritime se classe aussi au 4ème rang mondial (après le Panama, le Libéria et les Îles Marshall). Les conditions d'activités favorables et le large éventail de services liés à l'activité maritime offerts par le territoire ont attiré les investissements d'armateurs venus du monde entier, ce qui explique pourquoi une très grande proportion du tonnage inscrit au registre maritime appartient à des intérêts étrangers. En outre, les armateurs de HKC sont les propriétaires effectifs d'une vaste flotte de navires battant différents pavillons étrangers. La politique maritime est libérale: elle n'impose pas de restrictions pour les activités et l'établissement à l'intérieur du territoire, ni de régime de partage des cargaisons. Il n'existe pas de programme de soutien ou de subvention mais les revenus issus des activités internationales des navires sous pavillon de HKC sont exonérés de l'impôt sur les bénéfices. La plupart des terminaux à conteneurs sont sous gestion privée, gestion assurée essentiellement par des entreprises locales mais aussi dans le cadre de contrats de bail avec une forte présence d'investissements étrangers.

20. Dans le cadre de ses accords bilatéraux sur le transport aérien, HKC applique un régime relativement libéral. Toutefois, étant donné que le territoire dispose du premier aéroport de fret du monde, que cette activité est considérée comme stratégique et qu'il y a des contraintes de capacité et d'espace, le régime est un peu moins libéral pour certains services auxiliaires (par exemple manutention du fret et maintenance), lesquels font l'objet d'un nombre limité de licences. Les services de réservation informatisés et les services de vente et de commercialisation sont entièrement libéralisés.

21. La distribution est l'un des secteurs clés de l'économie de HKC: elle représente près de 10% de l'emploi et presque 5% du PIB. Les engagements pris par le territoire au titre de l'AGCS concernant les services de distribution sont limités aux services de vente au détail soumis à un régime libéral (pas de restriction à l'accès aux marchés pour le mode 3). Les accords de libre-échange conclus par HKC couvrent la totalité du secteur avec des réserves très limitées. Dans l'ensemble, ces activités sont déréglementées, sauf à des fins de zonage et d'aménagement urbain. De nombreux distributeurs étrangers sont présents sur le marché mais le segment des supermarchés est largement dominé par les intérêts locaux. Les marchés traditionnels en plein air de produits frais ("*wet markets*") sont toujours une composante importante du système de distribution de HKC.